



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser

Commission Locale de l'Eau



Rapport d'activités 2014 de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yser

**Validé en CLE le
9 décembre 2014**

Mémoire justificatif



Convention n° 16 625 – Animation du SAGE de l'Yser

« Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN) »



Sommaire

Introduction :	1
Méthode d'évaluation :	1
1. Objectifs :	2
2. Organisation des Commissions Thématiques :	3
3. Réunions	4
- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser :	4
- Autres participations :	6
- Rencontres individuelles :	7
4. Etudes :	7
- Etude hydraulique :	7
- Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides :	9
- Diagnostic Territorial Multi-Pressions :	10
5. Communication :	12
6. Evaluation	14
7. Objectifs 2014 :	19

Dans le cadre de la convention n°16 625, le présent rapport fournit un mémoire des réalisations de l'année 2014 dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser.

Introduction :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Yser est en phase d'élaboration depuis novembre 2006. La Commission Locale de l'Eau (CLE) est donc en charge d'élaborer ce document de gestion de l'eau en concertation avec les différents acteurs du territoire.

Cette démarche passe par trois missions principales :

1. Assurer une concertation locale permettant de partager les constats et de définir, avec l'ensemble des acteurs du territoire, la stratégie d'actions du SAGE ;
2. Communiquer autour des enjeux afin de fédérer les acteurs et de faciliter la mise en œuvre du programme d'actions auprès du grand public ;
3. Construire les documents du SAGE de l'Yser en concertation avec les acteurs locaux :
 - a. Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) ;
 - b. Règlement ;
 - c. Evaluation environnementale du SAGE.

Pour ce faire, la « gouvernance de l'eau » s'est construite autour de la CLE via la mise en place de commissions thématiques dédiées aux principaux enjeux du territoire et de groupes de travail permettant d'accompagner techniquement les réflexions associées à l'élaboration du SAGE.

Il s'agit également de répondre présent aux invitations dans les réunions préalables permettant une meilleure prise en compte des réflexions du SAGE dans les futurs aménagements.

Pour faire vivre le SAGE, la CLE doit mettre en place diverses formes de communication afin d'apporter une information technique aux acteurs du SAGE (retours d'expériences, réglementation, ...) et de toucher un public le plus large possible dans le but de faciliter la prise en compte des dispositions du SAGE une fois qu'il aura été approuvé.

Enfin, dans sa mission d'élaboration du SAGE, la CLE est chargée de rédiger les documents et de justifier ces choix dans sa politique de SAGE.

Ce rapport d'activités du SAGE développe un à un chacun de ces points, sur la période s'étalant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Méthode d'évaluation :

Le présent rapport traite de l'activité de la CLE, c'est-à-dire le bilan des actions menées par la CLE pour faire fonctionner le SAGE de l'Yser.

Plusieurs tableaux récapitulatifs présenteront la charge de travail de la CLE : différentes missions, activité administrative, participation aux différentes réunions, mission d'élaboration du SAGE.

1. Objectifs :

Pour l'année 2014, la CLE s'était fixée comme objectifs principaux de :

- Finaliser les documents PAGD, règlement et évaluation environnementale du SAGE,
- Valider le SAGE en CLE,
- Organiser l'impression des documents du SAGE,
- Préparer la consultation administrative,
- Valider le programme d'actions opérationnelles de l'ORQUE,
- Poursuivre les animations pédagogiques sur le bassin versant.
- Finaliser l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE,
- Réaliser une brochure sur l'entretien des cours d'eau (à destination des riverains),
- Réaliser une brochure sur la « gestion des risques » et la « qualité des eaux de l'Yser ».

Ces objectifs ont été partiellement atteints par le biais du travail que la CLE a mené sur la période allant de janvier 2014 à décembre 2014.

Une version projet des documents du SAGE a été rédigée et proposée à la consultation des commissions thématiques, du bureau et de la CLE au premier semestre 2014. La consultation administrative et l'impression des documents du SAGE ont été budgétées pour l'année 2015.

Parallèlement à cela, la CLE a assuré le suivi et a finalisé la conduite des études complémentaires suivantes :

- l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides,
- le Plan de Gestion Ecologique de l'Yser,
- le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP).

D'autre part, les travaux de la CLE ont permis de coordonner avec succès le projet pédagogique du SAGE de l'Yser pour la cinquième année consécutive.

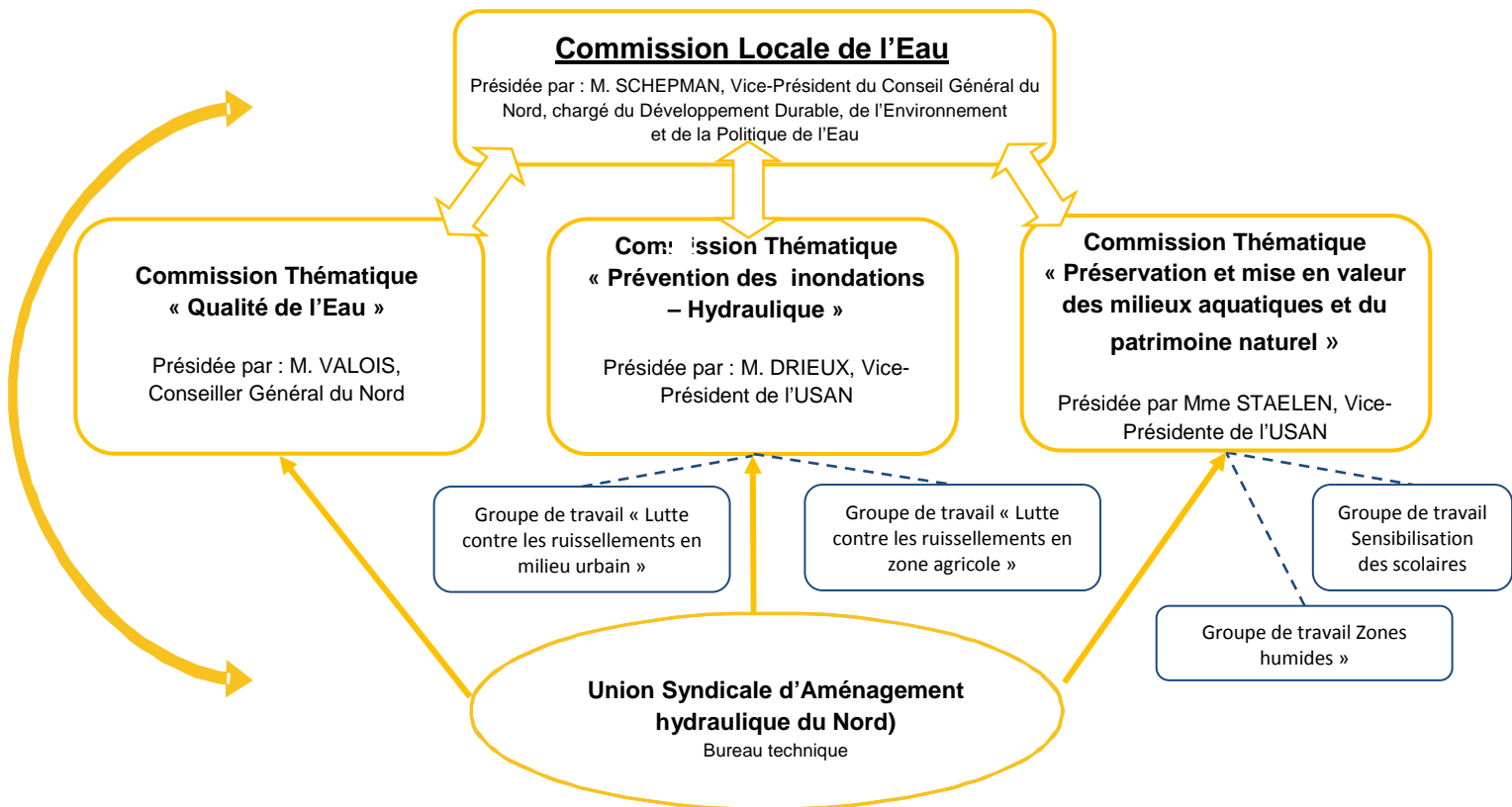
La brochure consacrée à l'entretien des cours d'eau a d'ores et déjà été distribuée à plus de 3 000 exemplaires (communes du bassin versant, bureau de la CLE, membres de la CLE et des commissions thématiques, ...). Une brochure consacrée à la qualité des eaux de l'Yser et aux problèmes d'inondations du bassin versant de l'Yser seront réalisées en 2015.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser est donc en voie d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée pour l'année 2014 en abordant notamment de manière décisive la consultation des diverses commissions concernant la finalisation des documents du SAGE de l'Yser. L'impossibilité de produire un arrêté préfectoral de composition de CLE, faute de désignation des représentants par l'ensemble des structures membres de la CLE, a largement

retardé la validation des documents du SAGE en CLE et le lancement des consultations officielles.

2. Organisation des Commissions Thématiques :

Le schéma d'organisation des Commissions Thématiques reste le même qu'auparavant. L'activité du groupe de travail spécifique sur la sensibilisation des scolaires en lien avec la Commission Thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » après décision de la Commission Locale de l'Eau, le 6 novembre 2007, est maintenue.



3. Réunions

- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser :

Janvier	07/01	Réunion du groupe de travail technique pour la rédaction des documents du SAGE : ✓ Discussions autour du projet de PAGD
	23/01	Réunion du Bureau de la CLE du SAGE de l'Yser : ✓ Présentation des documents du SAGE de l'Yser ✓ Discussion autour du projet de brochure consacrée à « l'entretien et à la restauration des cours d'eau non domaniaux »
	23/01	Réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser : ✓ Validation du compte rendu de la CLE du 10 avril 2013 ✓ Rapport d'activité de la CLE du SAGE de l'Yser 2013
	28/01	Réunion Région – Secrétariat technique de la CLE : ✓ Point sur le projet de rédaction des documents du SAGE
	29/01	Réunion Pays – Secrétariat technique de la CLE : ✓ Point sur le projet de rédaction des documents du SAGE
	31/01	Réunion NOREADE – Secrétariat technique de la CLE : ✓ Point sur le projet de rédaction des documents du SAGE ✓ Discussion pour la définition de zones à enjeu environnemental
Février	04/02	Réunion du groupe de travail technique pour la rédaction des documents du SAGE : ✓ Actualisation du projet de PAGD ✓ Présentation du projet de programme d'actions
	17/02	Réunion de la Commission thématique « Qualité » - Esquelbecq : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE
	18/02	Réunion de la Commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » - Wormhout : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE
	21/02	Réunion de la Commission thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » - Oudezele : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE
Mars	10/03	Réunion de la Commission thématique « Qualité » - Esquelbecq : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE
Avril	18/04	Réunion de la Commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » - Noordpeene : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE ✓ Présentation du projet de programme d'actions et de règlement du SAGE de l'Yser
	22/04	Réunion de la Commission thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » - Wormhout : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE ✓ Présentation du projet de programme d'actions et de règlement du SAGE de l'Yser
	23/04	Réunion de la Commission thématique « Qualité » - Esquelbecq : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE ✓ Présentation du projet de programme d'actions et de règlement du SAGE de l'Yser
Mai	13/05	Groupe de rédaction technique des documents du SAGE de l'Yser : ✓ Bilan des remarques et des propositions d'ajustements suggérées par les commissions thématiques ✓ Présentation du projet de règlement du SAGE de l'Yser
	14/05	Réunion de la Commission thématique « Qualité » - Esquelbecq : ✓ Présentation et échanges sur le projet de PAGD du SAGE ✓ Présentation du projet de programme d'actions et de règlement du SAGE de l'Yser
	21/05	Bureau de la CLE du SAGE de l'Yser - Rexpoëde

Juin	18/06	Réunion de la CLE du SAGE de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Validation du compte rendu de la CLE du 23 janvier 2014 ✓ Présentation générale de la version provisoire des documents du SAGE de l'Yser ✓ Présentation de la doctrine risques par la DREAL Nord – Pas de Calais ✓ Examen des remarques de la CLE du SAGE de l'Yser à propos de ces documents ✓ Calendrier de finalisation des documents du SAGE de l'Yser
Septembre	02/09	Réunion de la Commission thématique « Qualité » - Esquelbecq : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition de validation des documents du SAGE de l'Yser
	03/09	Réunion de la Commission thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » - Houtkerque : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition de validation des documents du SAGE de l'Yser
	04/09	Réunion de la Commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » - Noordpeene : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition de validation des documents du SAGE de l'Yser
Décembre	09/12	Réunion de la CLE du SAGE de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Validation du compte rendu de la CLE du 18 juin 2014 ✓ Présentation générale de la version provisoire des documents du SAGE de l'Yser ✓ Rapport d'activités 2014 de la CLE du SAGE de l'Yser ✓ Présentation du projet de SDAGE Artois-Picardie

Les comptes rendus et diaporamas des réunions sont joints en annexe.

- **Autres participations :**

Janvier	10/01 : Réunion technique PGE Yser 10/01 : Rencontre de concertation en vue de la création de ZEC sur Terdeghem 13/01 : Rendez-vous GRT Gaz – tracé Yser (Pitgam – Hondshoote) 23/01 : Réunion consacrée au lancement d'une opération en vue de la gestion pérenne de la Nappe des Sables du Landénien des Flandres – Lezennes (BRGM) 24/01 : Réunion consacrée à la Directive Nitrates (DREAL NPdC)
Février	05/02 : Journée d'information : Maintien de l'agriculture dans les zones humides du bassin Artois-Picardie » 11/02 : Réunion révision - SDAGE Artois-Picardie
Mars	17/03 : Réunion animateurs ORQUE 24/03 : Terrain sur Terdeghem en vue de la création de ZEC permettant de protéger Steenvoorde 27/03 : Réunion révision du Programme de Mesures Artois-Picardie
Avril	17/04 : Réunion technique géographique – CCI Grand Lille 23/04 : Réunion animateurs SAGE – Communauté Urbaine d'Arras
Mai	07/05 : Comité Territorial Stratégique – Directive inondations – Lille : Présentation du projet de Plan de Gestion du Risque Inondation 12/05 : Réunion transfrontalière « Qualité de l'Yser et de l'Ey Becque »- USAN 15/05 : Réunion consacrée aux problèmes hydrauliques recensés sur Godewaersvelde 19/05 : Réunion relative à l'aménagement du Parc d'Activités du Pays des Géants - Steenvoorde 20/05 : Comité Technique PAPI d'intention Yser – USAN 23/05 : Comité de pilotage du PAPI d'intention de l'Yser - USAN 26/05 : Réunion du projet pédagogique – préparation des journées finales de sensibilisation des scolaires – CPIE Flandre-Maritime
Juin	12/06 : Journée finale de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau (demi-journées à Nieuwpoort et Diksmuide) 16/06 : Comité technique PAPI d'intention de l'Yser 17/06 : Journée finale de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau (demi-journées à Nieuwpoort et Diksmuide) 18/06 : Réunion intermédiaire projet INTERREG CRESEY 19/06 : Rencontre de l'Etat-major de la Préfecture du Nord dans le cadre de la démarche PAPI d'intention de l'Yser 20/06 : Réunion animateurs ORQUE 26/06 : Réunion consacrée aux problèmes d'inondations de la commune de Steenvoorde
Août	29/08 : Réunion consacrée aux problèmes d'inondations de la commune de Steenvoorde
Septembre	09/09 : Réunion consacrée au lancement d'une opération en vue de la gestion pérenne de la Nappe des Sables du Landénien des Flandres 16/09 : Réunion de la Commission de Bassin de l'Yser - Noordpeene 22/09 : Réunion publique consacrée à la lutte contre les inondations – Wormhout 24/09 : Séminaire SAGE (Paris)
Octobre	07/10 : Réunion animateurs SAGE – Communauté Urbaine de Lille 14/10 : Réunion technique consacrée aux inondations sur Wormhout 15/10 : Rencontre en mairie de Terdeghem consacrée à la création de ZEC pour protéger Steenvoorde 24/10 : Réunion consacrée au foncier et à la lutte contre les inondations – USAN
Novembre	04/11 : Réunion transfrontalière consacrée au lancement d'une opération en vue de la gestion pérenne de la Nappe des Sables du Landénien des Flandres - Bruxelles 07/11 : Réunion de concertation en vue de la création d'aménagements de lutte contre les ruissellements en zone agricole – Rubrouck / Noordpeene 13/11 : Réunion consacrée à la lutte contre les inondations sur Arnèke 14/11 : Réunion de la Commission Permanente des Milieux Naturels Aquatiques et de la Planification – Agence de l'Eau Artois-Picardie 20/11 : Cérémonie de clôture projet INTERREG SEDIMENT - Poperinge

Décembre	03/12 : Conférence partenariale ORQUE 08/12 : Réunion de PLU Terdeghem 09/12 : Réunion consacrée au montage du projet pédagogique 2015-2017 12/12 : Réunion bilatérale associée à la révision des plans de gestion DCE et à la mise en œuvre de la Directive Inondations de part et d'autre de la frontière franco-belge 17/12 : Réunion transfrontalière consacrée au lancement d'une opération en vue de la gestion pérenne de la Nappe des Sables du Landénien des Flandres – Lezennes 18/12 : Réunion de cadrage – Analyse Multicritères (AMC) – Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de l'Yser
-----------------	--

- **Rencontres individuelles :**

- Président du SAGE et Vices-Présidents
- Agence de l'Eau Artois-Picardie, Services Industrie, Agriculture
- Animateurs (-rices) de SAGE voisins
- Maires du bassin versant de l'Yser
- Délégués de l'USAN
- Département du Nord
- Région Nord - Pas de Calais
- NOREADE
- ...

4. **Etudes et travaux :**

- **Etudes hydrauliques :**

Rappels :

Dans le cadre de la définition de sa stratégie de lutte contre les inondations la CLE du SAGE de l'Yser a réalisé entre 2009 et 2012 une étude hydraulique sur l'ensemble de son bassin versant. L'étude a permis de créer un modèle informatique du fonctionnement hydraulique du bassin versant de l'Yser à l'aide duquel le bureau d'études a proposé des scénarios d'aménagements en intégrant l'étude de la restauration des méandres de la basse vallée de l'Yser.

➤ **Candidature de l'USAN à l'appel à projet « PAPI d'intention » :**

Cette étude n'ayant pas permis d'arrêter un programme d'aménagements de zones d'expansion de crues, l'USAN a lancé en 2014 une consultation des entreprises afin de conduire une analyse multicritère. Cette étude confrontera la mise en œuvre d'aménagements de lutte contre les inondations aux enjeux de santé humaine, d'environnement, de patrimoine culturel et d'économie du territoire (analyse coûts-bénéfices des projets d'aménagements). Cette analyse s'avère par ailleurs indispensable à l'octroi des financements de l'Etat pour la réalisation des travaux de création de ces ZEC. Une évaluation de la faisabilité foncière de la création de ces aménagements accompagnera cette étude. Cette opération a été attribuée au bureau d'études EGIS-Eau et les premières rencontres techniques ont été organisées en décembre 2014.

Cette démarche est portée par l'USAN et est conduite dans le cadre de l'appel à projet PAPI d'intention (labellisée en Commission Mixte Inondations en avril 2014). Elle percevra en conséquence des financements de l'Etat et constituera un outil d'aide à la décision permettant de finaliser le programme d'actions en vue du dépôt d'une candidature à l'appel à projet PAPI complet (travaux).

➤ Aménagements de lutte contre les ruissellements en zone agricole :

Dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du SAGE, la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas de Calais a reconduit, en collaboration avec l'USAN, ses opérations de sensibilisation et de mobilisation auprès du monde agricole afin de lutter contre les ruissellements. Sur le Mont Balenberg (communes de Noordpeene et Rubrouck) des démarches de sensibilisation et de mobilisation des agriculteurs ont été entreprises en 2014. Des conventions en vue de l'entretien de ces aménagements sont actuellement en cours de signature. D'autre part, les aménagements de lutte contre les ruissellements préconisés en amont de Steenvoorde ont été mis en place dès le début de l'année 2014 (création d'1 km de haies et 60 m de boudins cocos).

➤ Lutte contre les ruissellements en milieu urbain :

Dans le même temps, un important travail de communication et de sensibilisation a été entrepris auprès des communes du territoire afin de lutter contre les ruissellements en milieu urbain. Cette démarche n'a toutefois pas pu aboutir au lancement d'une étude de définition d'un zonage pluvial sur la commune de Steenvoorde en 2014 (décision pourtant validée par le conseil municipal en décembre 2012) faute de financements des partenaires...

Les interventions du secrétariat technique de la CLE lors des réunions de PLU permettent également une meilleure prise en compte de ces problématiques lors de l'élaboration / révision des documents d'urbanisme.

➤ Création de zones d'expansion de crues « pilotes » sur le bassin versant de l'Yser :

Au vu de l'urgence de certaines situations, le bureau de la CLE du SAGE de l'Yser a décidé de mettre en place des zones d'expansion de crues le plus rapidement possible en amont des secteurs d'Arnèke, de Steenvoorde et de Wormhout.

Ces opérations ont donné lieu à de nombreuses réunions en 2014 qui déboucheront, pour une partie d'entre elles sur des études de maîtrise d'œuvre en 2015.

➤ Plan de Gestion Ecologique (PGE) de l'Yser :

Après la validation des objectifs et du programme d'actions associé à ce PGE par le syndicat de l'Yser en décembre 2013, les bureaux d'études mandatés par l'USAN ont déposé les pièces réglementaires associées à ces opérations en Police de l'Eau en avril 2014. Une première liste de remarques a été communiquée à l'USAN en octobre dernier.

Ce plan constitue une liste d'actions opérationnelles permettant d'atteindre le bon état hydromorphologique de l'Yser tout en n'aggravant pas le risque d'inondation sur le territoire. Ce Plan de Gestion Ecologique prévoit notamment l'aménagement des effondrements de berges, la création d'abreuvoirs pour le bétail, la mise en place de zones de frayères et précise les méandres sur lesquels des opérations de restauration pourront être entreprises.

Ce plan de gestion intègre également l'ensemble des actions d'entretien courant (faucardage) du bassin versant de l'Yser.

- **Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides :**

Rappels :

Code de l'environnement : article L211-1

La gestion équilibrée et durable de la ressource en eau vise à assurer :

« 1° La prévention des inondations et la **préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides** ; ... »

SDAGE Artois-Picardie (projet)

Disposition 42 : Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant sur la carte des zones à dominante humide et/ou sur la délimitation des zones humides qui est faite dans les SAGE.

Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Code de l'environnement : article L211-1

« ... On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année... »

Décret n° 2007-135 du 30 janvier 2007 en application de la loi DTR précise les critères de définition et de délimitation des zones humides comme suit :

« Les critères à retenir pour la définition des zones humides [...] sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et la présence éventuelle de plantes hygrophiles. Celles-ci sont définies à partir de listes établies par région biogéographique.

En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide. »

Arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009

« Une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

- Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans l'arrêté ;
- Sa végétation, si elle existe, est caractérisée :
 - Soit par des espèces indicatrices des zones humides (Liste d'espèces figurant dans l'arrêté) ;
 - Soit par des communautés d'espèces végétales dénommées habitats, caractéristiques de zones humides (Liste d'Habitats figurant dans l'arrêté) ».

Etat d'avancement de la démarche :

➤ Zones humides du SAGE :

Conduit en 2009, l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser a été réalisé à la parcelle à partir de l'identification d'espèces végétales hygrophiles. Ce document de travail a été soumis à la consultation des communes et a été validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser le 20 avril 2010 en tenant compte des remarques formulées au cours de la consultation communale.

L'intégration de ces remarques imposait la mise en œuvre d'une expertise complémentaire dont le principe a été validé lors de la CLE du 07 octobre 2010. Celle-ci avait notamment pour objectifs :

- de juger du caractère humide des parcelles que les communes ont souhaité ajouter à l'inventaire,
- de recenser aux stricts contours naturels les zones humides ayant fait l'objet de remarques,
- d'évaluer les fonctionnalités des zones humides recensées afin de définir les mesures de gestion à associer à la préservation de ces zones humides dans les documents du SAGE.

Cette étude a commencé en juin 2011 et a d'ores et déjà permis de classer les zones humides en groupes de zones humides prioritaires / non prioritaires et de proposer des mesures de gestion de ces zones humides dans les documents du SAGE. Ces mesures ont été présentées à la commission thématique « Milieux naturels » de novembre dernier. Cette étude se clôturera en début d'année 2014.

- Diagnostic Territorial Multi-Pressions :Rappel :

Le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) du bassin versant de l'Yser s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) mise en œuvre afin de lutter contre les pollutions ponctuelles et diffuses générées par les activités anthropiques du territoire. Première étape de cette ORQUE, le DTMP vise à dresser un inventaire de toutes les sources potentielles de pollution : agricoles, artisanales, communales et domestiques ou industrielles... Ce DTMP est ensuite décliné au sein d'un programme d'actions opérationnel incitatif dont une partie est intégrée au programme d'actions du SAGE de l'Yser et mis en œuvre sur le territoire.

Lancé officiellement lors de la réunion de la commission thématique « qualité » du 03 mars 2010, ce diagnostic a avancé moins rapidement qu'escompté au cours de l'année écoulée notamment en raison du travail nécessaire à l'élaboration du SAGE et aux difficultés d'identification de structure(s) maître d'ouvrage de la mise en œuvre de ce DTMP.

- Diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics :

Pour rappel, un rapport provisoire du diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics a été dressé. Ce projet de rapport caractérise les pratiques phytosanitaires d'espaces du bassin versant de l'Yser et propose un ensemble de préconisations destinées à améliorer ces pratiques. Un bon nombre de ces préconisations ont été reprises dans le PAGD et le programme d'actions du SAGE de l'Yser.

- Diagnostic des activités industrielles et artisanales :

Dans le même temps, un recensement de l'ensemble des activités industrielles et artisanales a été établi. En collaboration avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, certains de ces secteurs d'activités ont été identifiés comme étant les plus susceptibles d'impacter la qualité des eaux de surface. Un programme d'actions consacré à ces activités a été élaboré en 2014. Un bon nombre de ces préconisations ont été reprises dans le PAGD et le programme d'actions du SAGE de l'Yser.

- Diagnostic d'exploitations agricoles :

Le diagnostic d'exploitations agricoles a été lancé en octobre 2012. Au 1^{er} octobre 2013, 100 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic complet (site et parcelles). Ces diagnostics ont permis de dresser un constat des pratiques agricoles sur le bassin versant de l'Yser et de proposer un projet de programme d'actions opérationnel sur le volet agricole. Des réunions de concertation avec la commission thématique « Qualité » du SAGE et avec les syndicats agricoles ont été organisées afin de finaliser et valider ce programme d'actions. Cette validation fut effective le 27 mars 2013 au cours de la réunion de la commission thématique « Qualité », comité de pilotage de cette ORQUE.

Une réunion publique de présentation du programme d'actions a été organisée en juin 2013 afin de finaliser cette démarche et solliciter les candidatures en lien avec ce projet. A ce stade de la démarche, l'USAN s'interroge quant à l'adéquation de cette mission avec son champ de compétence actuel. Les discussions engagées afin d'identifier une structure porteuse pour mettre en œuvre ce programme d'actions restent en cours.

- Diagnostic de l'assainissement :

Le diagnostic de l'assainissement a été lancé en septembre 2011. Les données fournies par NOREADE ont été intégrées au sein du diagnostic de l'assainissement sur le bassin versant de l'Yser. Ce diagnostic a dû être complété par le **travail d'identification des zones à enjeu environnemental** actuellement en cours sur le bassin versant de l'Yser. Ces diagnostics seront présentés en 2015 pour validation.

- Campagnes d'analyses physico-chimiques :

Les trois campagnes d'analyse physico-chimique inscrites dans cette ORQUE ont été réalisées en juillet 2009, juillet 2010 et juin 2011. Les résultats de ces campagnes d'analyses ont été présentés en 2012.

Chacun de ces diagnostics fera l'objet d'un rapport qui sera croisé et complété avec les résultats des différentes campagnes d'analyses.

5. Communication :

La communication du SAGE de l'Yser s'opère sur différents supports : les comptes rendus de réunion, la Lettre d'Information du SAGE de l'Yser, le Blog du SAGE de l'Yser ainsi que l'élaboration de brochures.

➤ La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser :

En 2014, trois numéros (Février, Juin et Octobre) de la lettre d'information du SAGE ont été édités et diffusés largement (à plus de 300 exemplaires) auprès :

- Des membres de la CLE ;
- Des membres des Commissions Thématiques ;
- Des membres du SIABY ;
- Des communes ;
- Des associations ;
- Des autres SAGE du bassin Artois-Picardie ;
- Des partenaires financiers et techniques.

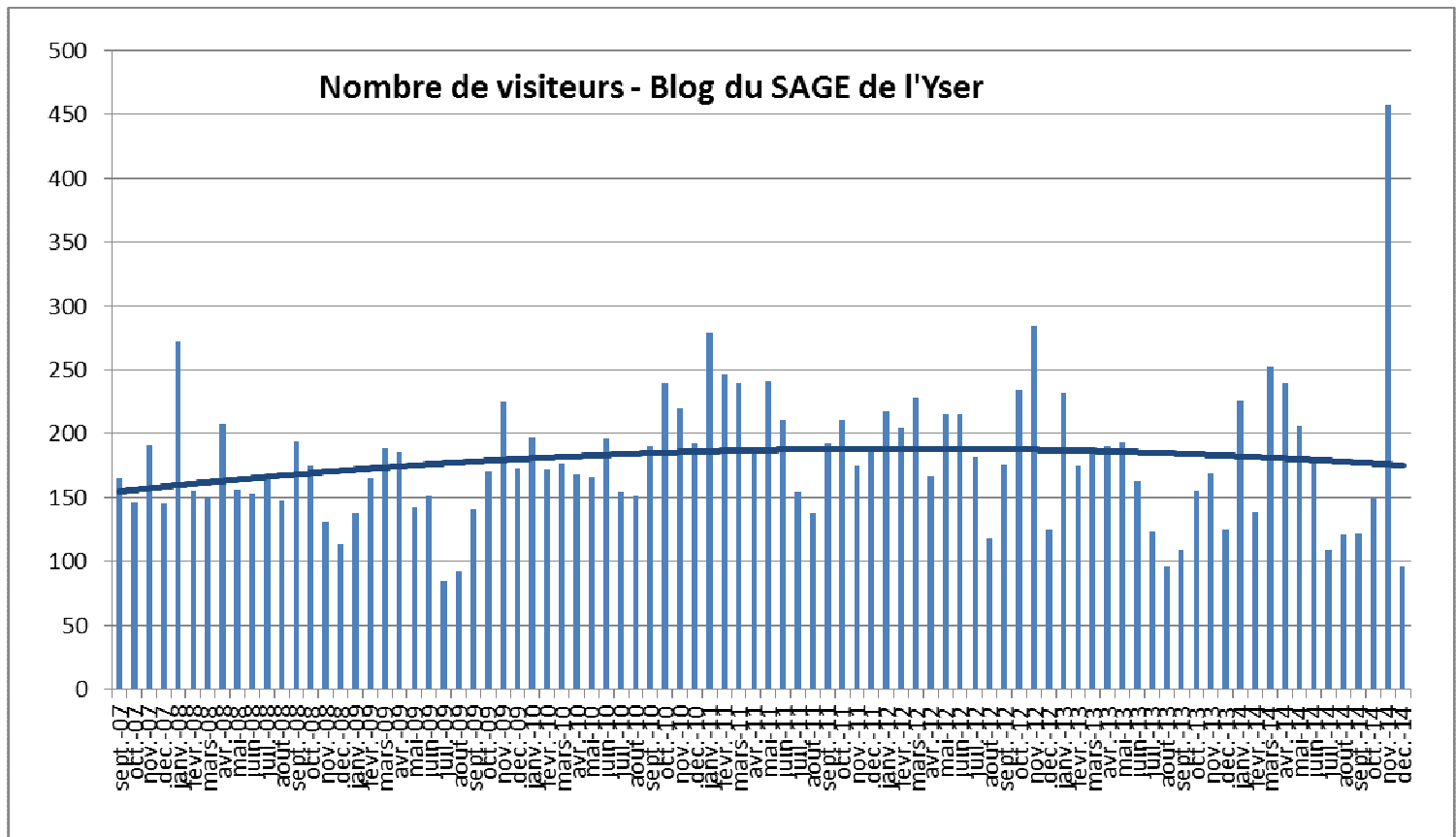
La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser est aussi téléchargeable sur internet par l'intermédiaire de Gest'eau ou du blog du SAGE de l'Yser.

➤ Le blog du SAGE de l'Yser :

<http://sageyser.over-blog.com>

Le Blog a enregistré, au 15 décembre 2014, 2 295 connexions de visiteurs uniques (= nombre de personnes différentes ayant visité le blog durant une journée) au cours de l'année 2014 avec une moyenne de 191,25 visiteurs par mois.

16 031 visiteurs se sont rendus sur le blog depuis sa création pour suivre l'actualité du SAGE. 29 articles ont été publiés au cours de l'année 2014.



Les journées de sensibilisation :

Rappel :

Un programme de 5 journées de sensibilisation avait été élaboré afin d'informer sur les principaux enjeux du SAGE. Ces 5 journées étaient prévues entre 2008 et 2012 pendant la phase d'élaboration du SAGE de l'Yser et ont toutes été organisées.

Au cours de l'année 2014, les acteurs du SAGE de l'Yser n'ont pas bénéficié de journées de sensibilisation. Des réflexions sont en cours pour que des journées de formation / sensibilisation soient à nouveau organisées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE.

➤ **Le projet de sensibilisation des scolaires :**

Rappel :

Un groupe de travail spécifique présidé par Mme DEMOL a permis de créer avec les associations du territoire un projet pédagogique pour les classes de CE2 au CM2.

Le projet de sensibilisation des scolaires a été lancé officiellement le 21 octobre 2009. Une brochure de présentation du projet a été créée afin de promouvoir le projet

12 classes de 6 écoles différentes du bassin versant de l'Yser se sont inscrites au projet pour cette première année soit un total de 264 élèves. Ce projet a, de nouveau, rencontré un franc succès, tant auprès des enfants que des enseignants ou parents accompagnateurs.

La concertation avec les enseignants entretenue au cours des deux premières éditions du projet a permis de proposer une prestation plus aboutie aux classes en 2013/2014. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Département du Nord et l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord concourent au financement de ce projet.

En 2014/2015, 16 classes souhaitent d'ores et déjà s'inscrire au projet. Une sélection devra être réalisée afin de ne retenir que 12 classes. Les critères de sélection retenus sont :

1. Adéquation des classes d'âge proposées avec le contenu de la démarche ;
2. Participation antérieure au projet (les écoles qui n'ont jamais encore participé au projet sont prioritaires) ;
3. Nature du projet pédagogique de l'année (les classes ayant un projet en lien avec la thématique de l'environnement sont privilégiées).

Ce projet reste décomposé de la même façon :

- animation en classe (1/2 journée),
- animation sur le terrain (1/2 journée),
- élaboration d'une production collective,
- restitution finale,
- journée finale de sensibilisation en Belgique (Blankaart et Diksmuide).

4. Evaluation

L'évaluation du SAGE de l'Yser pour l'année 2014 est fournie dans le tableau ci-après. Elle comprend le récapitulatif des objectifs de l'année écoulé, les moyens mis en œuvre et une évaluation du temps de travail par objectif.

Objectifs 2014 (janvier 14 – décembre 14)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Animation de la CLE et des Commissions Thématiques	Réunion des Commissions Thématiques	<p><u>Nombre de réunions</u> : 11 <u>Taux de participation moyen</u> : 55 %</p> <p>- Elaboration des documents du SAGE de l'Yser (PAGD, Règlement, Programme de mesures et évaluation environnementale)</p>	Le taux de participation a été plus important qu'en 2013 mais demeure juste au-dessus de la majorité des membres inscrits à chacune de ces commissions thématiques. Une actualisation des listing de ces commissions thématiques s'avère sans doute nécessaire.	
	Réunion de CLE	<p><u>Nombre de réunions</u> : 3 <u>Taux de participation</u> : 46 %</p> <p>- Présentation du rapport d'activités 2013 de la CLE du SAGE de l'Yser - Elaboration des documents du SAGE de l'Yser - Présentation du rapport d'activités 2014 de la CLE du SAGE de l'Yser - Présentation du Projet de SDAGE Artois-Picardie 2016-2021</p>	Objectifs atteints	
	Bureau de la CLE	<p><u>Nombre de réunion</u> : 3 <u>Taux de participation</u> : 72 %</p> <p>- Elaboration des documents du SAGE - Elaboration de la brochure relative à « l'entretien et à la restauration des cours d'eau non domaniaux »</p>		

Objectifs 2014 (janvier 14 – décembre 14)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Coopération transfrontalière	Réunion de la Plate- forme transfrontalière Côte d'Opale- Dunkerque – Province Flandre Occidentale	<p><u>Nombre de réunions</u> : 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la conduite d'une étude sur la nappe d'eau souterraine des Sables du Landénien des Flandres - Réunion sur la qualité de l'Yser et de l'Ey Becque - Réunion bilatérale consacrée aux plans de gestion (SAGE-SDAGE) et à la déclinaison de la Directive Inondation 		
Suivi de dossiers techniques	Hydraulique	<p>Organisation de réunions locales de concertation. Consultation sur le dossier de candidature à l'appel à projet PAPI d'intention porté par l'USAN Suivi des démarches de lutte contre les ruissellements (urbain et agricole) Suivi du PGE de l'Yser</p>		
	Milieux naturels	<p>Finalisation de l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE Suivi du Plan de Gestion Ecologique de l'Yser.</p>	Propositions de mesures à intégrer au PAGD du SAGE.	
	Qualité de l'eau	<p>Consultations en vue de l'élaboration d'un zonage à enjeu environnemental pour l'assainissement non collectif</p>	Les belges sont sensibles à ces problèmes de qualité.	

Objectifs 2014 (janvier 14 – décembre 14)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Communication / Sensibilisation	Le Blog du SAGE de l'Yser	2 295 connexions en 2014 <u>Nombre moyen de visiteurs</u> : 191,25 / mois <u>Nombre d'articles publiés</u> : 29		
	Lettre d'Information	3 numéros ont été publiés (février, juin et octobre) Plus de 300 envois environ à chaque fois + mise à disposition sur internet		
	Projet de sensibilisation des scolaires	Ce projet a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'année 2009 – 2010. A ce jour plus de 1 000 enfants auront ainsi été sensibilisé aux enjeux de l'eau sur le territoire.	Le projet fédère les associations du territoire pour sensibiliser un maximum d'enfants sur les cours d'eau à proximité de leur école.	Ce projet est reconduit sur les années scolaires 2012 à 2015. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Département du Nord et l'USAN concourent financièrement à la mise en œuvre de cette opération.

Evaluation du temps passé par objectif :

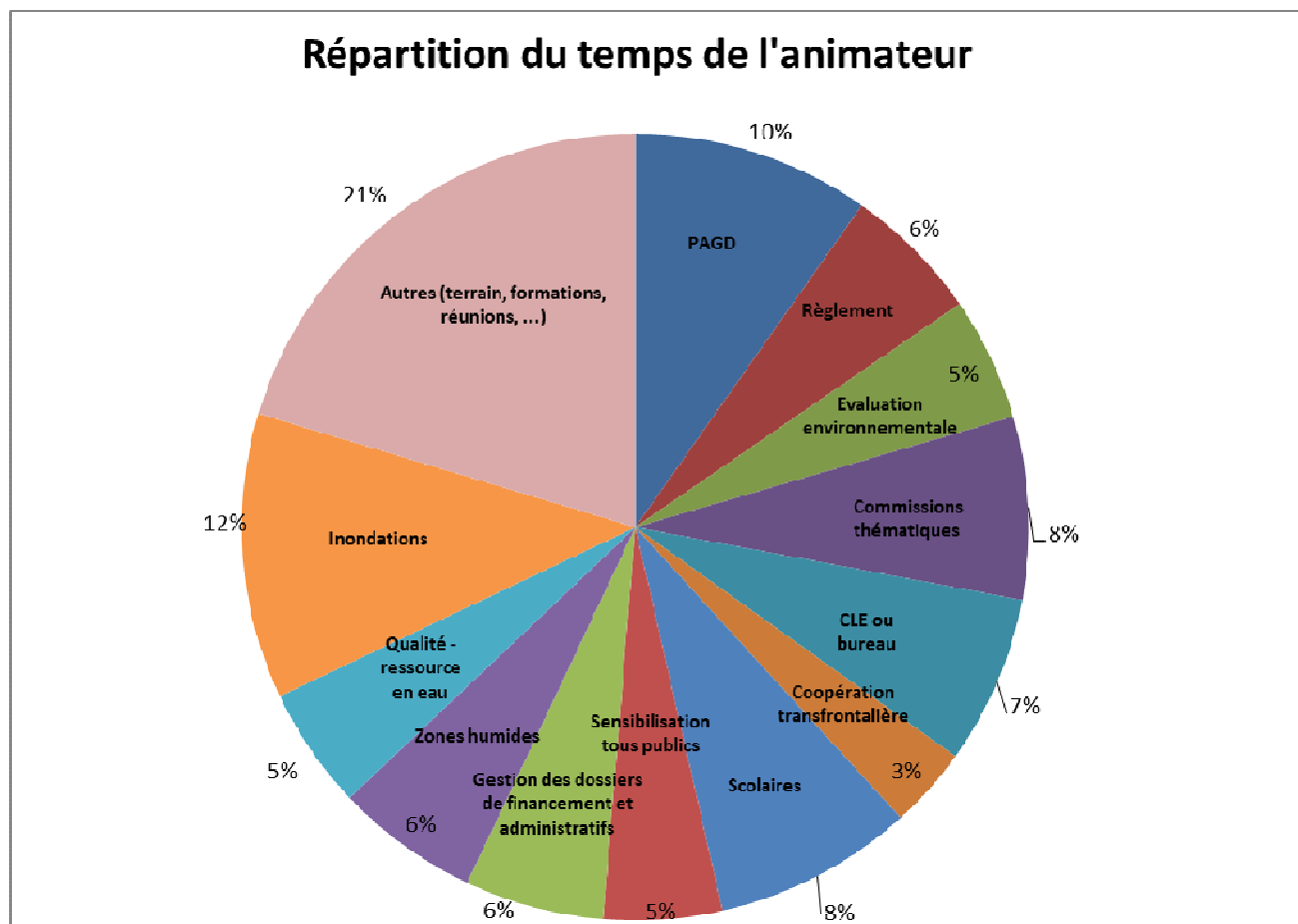
Le temps de l'animateur du SAGE de l'Yser a été découpé en 15 tâches.

Cette année, l'animation du SAGE, la rédaction des documents et la préparation des réunions a représenté la plus grande partie du travail avec 36% du temps.

Le suivi des dossiers techniques a été relégué en seconde position avec 23% du temps passé.

Enfin, la communication a également occupé une part importante du temps de travail avec 13% du temps.

A noter que la gestion administrative des dossiers (conventions, marchés publics...) a représenté en 2014 6% du temps de travail. La rubrique « autres » comptabilise le temps passé pour les réunions SDAGE, animateurs, formations ainsi que les réunions au sujet des autres projets sur le territoire. Cette rubrique reprend aussi le temps passé sur le terrain.



5. Objectifs 2015 :

Voici ci-après les objectifs que proposent de se fixer la Commission Locale de l'Eau pour l'année 2015 :

1. Validation du projet de SAGE en CLE :
 - a. Plan d'Aménagement et de Gestion Durable ;
 - b. Règlement du SAGE ;
 - c. Programme d'actions ;
 - d. Evaluation environnementale.
2. Organisation de l'impression des documents du SAGE ;
3. Préparation de la consultation administrative ;
4. Validation et mise en œuvre du programme d'actions opérationnel de l'ORQUE ;
5. Suivi de la mise en œuvre du PAPI d'intention de l'Yser ;
6. Assurer la mise à jour du site Internet Gest'eau ;
7. Constitution des brochures associées à :
 - a. La gestion des risques d'inondation ;
 - b. La qualité des eaux de l'Yser.